

Séance publique du 18 octobre 2004

Délibération n° 2004-2161

commission principale : déplacements et urbanisme

objet : **Désignation d'un représentant à la région urbaine de Lyon (RUL)**

service : Direction générale - Mission d'audit et de contrôle de gestion - Contrôle des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 29 septembre 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2001-0052 en date du 28 mai 2001, le Conseil a désigné Madame Françoise Mailler en tant que représentant titulaire de la Communauté urbaine à l'assemblée générale de la région urbaine de Lyon.

Par courrier du 1er juillet 2004, Madame Mailler a démissionné de ses fonctions au sein de la RUL.

A la suite de cette démission, il conviendrait d'élire un nouveau représentant titulaire à l'assemblée générale de la RUL ;

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération n° 2001-0052 en date du 28 mai 2001 ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

1° - Rapporte la désignation de Madame Françoise Mailler en tant que représentante titulaire de la Communauté urbaine à l'assemblée générale de la région urbaine de Lyon (RUL).

2° - Désigne monsieur Jean-Paul Bret en tant que représentant titulaire de la Communauté urbaine au sein de l'assemblée générale de la RUL.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,